

Commune d'Ussel
Département de la Corrèze
République Française

DECISION MUNICIPALE n°D20251013-129

	Service	Service Culturel
	Type	Contrat de cession de spectacle
Matière	8.9	Domaines de compétences par thèmes - culture
Spectacle	LE COFFRE MAGIQUE DE NOËL	
Dates	Lundi 22 décembre 2025	
Lieu	Centre culturel Jean Ferrat	
Attributaire	JSBG prod	

Le Maire d'Ussel,

- Vu l'article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales ;
- Vu la délibération n° DL20200705-012 du 5 juillet 2020, relative aux délégations de compétences du conseil municipal au Maire ;

Décide,

Article 1 : Est approuvée la prise en charge du contrat de cession relatif au spectacle « LE COFFRE MAGIQUE DE NOËL » produit par JSBG PROD – domiciliée 3 Lot. La Chataude Est 13400 AUBAGNE – proposé par le service culturel dans le cadre de la saison 2025-2026.

Article 2 : Le présent contrat de cession a pour objet l'organisation du spectacle « LE COFFRE MAGIQUE DE NOËL », présenté lundi 22 décembre 2025 à 15h, dans la salle de spectacles du centre culturel Jean Ferrat.

Article 3 : Le montant total de cette prestation s'élève à 800 € T.T.C.

Article 4 : La présente décision sera transmise à Monsieur le Sous-Préfet d'Ussel, inscrite au registre et publiée sur le site internet de la commune

Fait à Ussel, le 13 octobre 2025

**Le Maire,
Vice-Président du
Conseil Départemental de la Corrèze**



Christophe ARFEUILLÈRE